

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BOISSIÈRE

Le vingt-cinq septembre deux mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre TESSIER, Maire de LA BOISSIERE.

Étaient présents : Mrs. Jean-Pierre TESSIER, Kévin GUILLAUDEUX, Pierre CHAZÉ, Arnaud VALLIER
Mmes Florence CHAZÉ, Corine GANNE.

Étaient excusé(e)s : Mr Lénaïc GASNIER, Mmes Aurore VEILLARD, Anne-Marie LANDAIS

Était absente non excusée : Mme Aurélie PORCHER.

Convocation des membres : 15 septembre 2025

Affichée le 15 septembre 2025

Mme Florence CHAZÉ a été élue secrétaire.

Lecture est donnée du procès-verbal de la réunion précédente.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS Publiée le 29/09/2025

- Délibération D019-2025 : Affectation des résultats de clôture du CCAS 2024 au Budget primitif 2025 de la Commune : Approuvée
- Délibération D020-2025 : Décision modificative n°1 budget primitif commune 2025: Approuvée
- Délibération D021-2025 : Convention d'occupation à titre précaire des parcelles de terre cadastrées ZB n° 2 et ZB n° 3, à compter du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 : Approuvée
- Délibération D022-2025 : Subvention École Jean de la Fontaine de Bouchamps les Craon : Approuvée